

## **1051 PARTNERS**

société civile immobilière au capital de 1500 euros  
siège social : 23 RUE RAYNOUARD 75016 PARIS  
829965086 RCS paris  
(la “**Société**”)

Copie certifiée conforme à l'original par le représentant légal le 21/07/2025

# **ACTE CONSTATANT LES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIES EN DATE DU 21/07/2025**

Les Associés :

- Monsieur Philippe Misteli, né le 13/04/1955 à La Haye (PAYS-BAS), de nationalité française, demeurant 23 Rue Raynouard 75016 Paris, titulaire de 75 parts sociales en pleine propriété
- 1050 PARTNERS SASU, ayant son siège social au 23 RUE RAYNOUARD 75016 PARIS, au capital de 1050 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de paris sous le numéro 807558945 et représentée par Philippe Misteli, en sa qualité de Président, titulaire de 1 parts sociales en pleine propriété
- Monsieur Pei yi chang, né le 14/02/1975 à yongjia (CHINE), de nationalité française, demeurant 14 Place Etienne Pernet 75015 Paris, titulaire de 19 parts sociales en pleine propriété
- LE NID DU PHENIX SAS, ayant son siège social au 5 RUE DE L'ODEON 75006 PARIS, au capital de 2000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de paris sous le numéro 834458143 et représentée par Pei yi chang, en sa qualité de Président, titulaire de 37 parts sociales en pleine propriété
- SOUS LA BRISE SARL, ayant son siège social au 125 BOULEVARD DE GRENELLE 75015 PARIS, au capital de 2000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de paris sous le numéro 834120123 et représentée par Megumi Sawada, en sa qualité de Gérant, titulaire de 18 parts sociales en pleine propriété

soit la totalité des Associés, détenant ensemble cent cinquante (150) parts sociales, soit la totalité des parts sociales de la Société,

prennent, conformément aux dispositions légales applicables, les décisions suivantes :

## **DÉCISION 1 (Cessions de parts sociales)**

Les Associés décident, après avoir entendu la lecture du rapport de la Gérance, d'autoriser la ou les cession(s) de parts sociales suivantes :

- Monsieur Philippe Misteli, né le 13/04/1955 à La Haye (PAYS-BAS), de nationalité française, demeurant 23 Rue Raynouard 75016 Paris, divorcé, Associé, cède **75 parts sociales** à SCI GRIZZLY SCI, ayant son siège social au 4020 ROUTE DE SAINT-NICOLAS 74170 SAINT-GERVAIS-LES-BAINS, au capital de 42685.72 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de annecy sous le numéro 382621902 et représentée par alicia penz, en sa qualité de Gérant ;
- 1050 PARTNERS SASU, ayant son siège social au 23 RUE RAYNOUARD 75016 PARIS, au capital de 1050 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de paris sous le numéro 807558945 et représentée par Philippe Misteli, en sa qualité de Président, Associé, cède **1 parts sociales** à SCI GRIZZLY SCI, ayant son siège social au 4020 ROUTE DE SAINT-NICOLAS 74170 SAINT-GERVAIS-LES-BAINS, au capital de 42685.72 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de annecy sous le numéro 382621902 et représentée par alicia penz, en sa qualité de Gérant ;

**Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés de la Société.**

## **DÉCISION 2 (Agrément d'associé)**

Les Associés décident d'agréer, en tant que de besoin, en qualité d'associé(s) pour la ou les cession(s) telle qu'exposée(s), conformément à la loi et à l'article 12 des statuts :

- SCI GRIZZLY SCI, ayant son siège social au 4020 ROUTE DE SAINT-NICOLAS 74170 SAINT-GERVAIS-LES-BAINS, au capital de 42685.72 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de annecy sous le numéro 382621902 et représentée par alicia penz, en sa qualité de Gérant

Cet agrément est valable sous réserve de la réalisation de ladite cession.

**Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés de la Société.**

## **DÉCISION 3 (Modification corrélative des statuts de la Société)**

Suite à la cession de parts sociales décidée entre les Associés, ces derniers décident de compléter comme suit l'Article 7 des statuts de la Société :

"

Suite à la cession des parts sociales en date du 21/07/2025, les parts sociales sont réparties ainsi :

- Monsieur Pei yi chang, né le 14/02/1975 à yongjia (CHINE), de nationalité française, demeurant 14 Place Etienne Pernet 75015 Paris, à concurrence de 19 parts sociales en pleine propriété
- LE NID DU PHENIX SAS, ayant son siège social au 5 RUE DE L'ODEON 75006 PARIS, au capital de 2000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de paris sous

le numéro 834458143 et représentée par Pei yi chang, en sa qualité de Président, à concurrence de 37 parts sociales en pleine propriété

- SOUS LA BRISE SARL, ayant son siège social au 125 BOULEVARD DE GRENELLE 75015 PARIS, au capital de 2000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de paris sous le numéro 834120123 et représentée par Megumi Sawada, en sa qualité de Gérant, à concurrence de 18 parts sociales en pleine propriété
- SCI GRIZZLY SCI, ayant son siège social au 4020 ROUTE DE SAINT-NICOLAS 74170 SAINT-GERVAIS-LES-BAINS, au capital de 42685.72 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de annecy sous le numéro 382621902 et représentée par alicia penz, en sa qualité de Gérant, à concurrence de 76 parts sociales détenues en pleine propriété

..

Le reste de l'article demeure inchangé. L'ensemble de ses stipulations restent applicables.

**Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés de la Société.**

#### **DÉCISION 4** **(Nomination d'un nouveau Gérant)**

Les Associés décident de nommer en qualité de nouveau Gérant à compter du 21/07/2025 :

Monsieur Kou Yi Chang, né le 25/12/1976 à wenzhou (CHINE), de nationalité française, demeurant 33 Impasse des Grives 74170 Saint-Gervais-les-Bains.

Kou Yi Chang exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et stipulations statutaires.

Kou Yi Chang a fait savoir par avance qu'il acceptait ces fonctions et qu'il n'était frappé d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

Les Associés décident que les fonctions du nouveau Gérant seront exercées gratuitement.

**Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés de la Société.**

#### **DÉCISION 5** **(Signature électronique pour les formalités)**

Les Associés conviennent expressément qu'ils pourront signer électroniquement les présentes conformément aux dispositions des articles 1366 et suivants du Code civil, par l'intermédiaire du prestataire de services Yousign qui assurera le cas échéant la sécurité et l'intégrité des copies numériques de la décision dans les conditions prévues par les lois applicables.

Les Associés s'engagent chacun en ce qui le concerne à prendre toutes les mesures appropriées pour que la signature électronique des présentes décisions soit effectuée par son représentant dûment autorisé aux fins des présentes.

Chacun des Associés reconnaît et accepte que sa signature via le processus électronique susmentionné est effectuée en toute connaissance de la technologie mise en œuvre, de ses conditions d'utilisation et des lois applicables et, en conséquence, renonce irrévocablement et inconditionnellement par les présentes à tout droit que cette partie pourrait avoir d'engager une réclamation et/ou une action en justice, directement ou indirectement, découlant de ou liée à la fiabilité dudit processus de signature électronique et/ou à la preuve de son intention de conclure le présent contrat à cet égard.

**Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés de la Société.**

## **DÉCISION 6 (Pouvoirs pour les formalités)**

Les Associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

**Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés de la Société.**

\*\*

Les présentes, constatant les décisions unanimes des Associés en date du 21/07/2025, seront mentionnées sur le registre des délibérations des Associés.

Un original du présent acte, signé par tous les Associés et les dirigeants sociaux, est remis aux membres de la Gérance, qui le reconnaissent, afin qu'il soit conservé dans les archives de la Société.

Fait à PARIS, le 21/07/2025,

---

Philippe Misteli  
Gérant et Associé

---

1050 PARTNERS SASU, représentée par Philippe Misteli en sa qualité de Président  
Associé

---

Pei yi chang  
Associé

---

LE NID DU PHENIX SAS, représentée par Pei yi chang en sa qualité de Président  
Associé

---

SOUS LA BRISE SARL, représentée par Megumi Sawada en sa qualité de Gérant  
Associé

---

SCI GRIZZLY SCI, représentée par alicia penz en sa qualité de Gérant  
Associé

---

Kou Yi Chang  
Gérant  
Bon pour acceptation des fonctions de Gérant de la société 1051 PARTNERS